



**COMMUNE DE GUIDEL**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
 Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2024

**Annexe 1**

**PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE**

échelle : 1/5 000

**PHASE APPROBATION**  
 Vu pour être annexé à la  
 délibération du Conseil  
 Municipal du 4 juillet 2024  
 Le Maire,  
 Joël DANIEL

- LÉGENDE**
- Monument historique inscrit
  - AC1 : Périmètre de protection des monuments inscrits
  - AC3 : Périmètre de protection autour des réserves naturelles
  - EL9 Servitude de passage des piétons sur le littoral
  - EL11 : Servitude relative aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération
  - Ligne électrique de distribution aérienne
  - I4 : Périmètre de protection autour d'une ligne électrique de distribution aérienne
  - T1 : Servitude relative aux voies ferrées
  - T5 : Servitude aéronautique de dégagement
  - T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune hors T5)